



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation du master



Banque et marché financier

de l'Université Paris-Est Créteil
Val de Marne - UPEC

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



Evaluation des diplômes Masters – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Créteil

Etablissement déposant : Université Paris-Est Créteil Val de Marne - UPEC

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) au niveau de la mention : /

Mention : Banque et marché financier

Domaine : Droit, économie, gestion

Demande n° S3MA150009063

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :
Université Paris-Est Créteil Val de Marne, Créteil - Mail des Mèches
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La mention *Banque et marché financier* réalisée au sein de l'UFR Sciences économiques et Gestion est articulée autour d'une première année (M1 *Banque et marchés financiers*, M1 BMF) proposée en formation initiale et, de deux spécialités proposées en 2^{ème} année (M2 *Métiers de la banque* et M2 *Ingénierie immobilière*) offrant des débouchés dans les différents métiers de la banque de réseau ou de marché et dans les métiers de l'immobilier. Les connaissances acquises en première année se rattachent à l'analyse macroéconomique et microéconomique et, à des enseignements de spécialisation formant deux parcours : un parcours se rattachant au champ de l'économie monétaire, bancaire et financière préparant une spécialisation vers le M2 *Métiers de la banque* et un parcours orienté vers l'économie immobilière et urbaine préparant à une spécialisation vers le M2 *Ingénierie immobilière*.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le volume horaire de présentiel étudiant (548 h), le nombre d'heures de cours assurés par des enseignants-chercheurs (EC), PRAG et PRCE (528 h) et les professionnels (20 h) sont en cohérence avec les objectifs de la 1^{ère} année de la mention. De même, les enseignements de spécialisation contribuent à renforcer la cohérence entre



l'offre de formation en M1 et les différentes spécialités. Cependant, la cohérence globale de la mention soulève des interrogations. On peut légitimement s'interroger sur l'articulation des deux spécialités d'autant plus qu'au regard de leurs spécificités, aucune mutualisation n'est possible entre elles d'une part et elles abordent des problématiques éloignées l'une de l'autre d'autre part.

Les mutualisations sont réalisées uniquement en M1 avec la mention *Expertise économique* et portent sur les enseignements fondamentaux.

Il n'est pas communiqué d'information sur le contenu des unités d'enseignement (UE). Au niveau des spécialités de 2^{ème} année, la formation par alternance est privilégiée. Les étudiants en formation initiale ou en formation continue s'alignent sur ce rythme, il n'est cependant pas communiqué d'information sur la proportion d'étudiants en formation initiale présents dans la formation, ni sur le nombre d'apprentis.

Le stage n'est pas obligatoire en 1^{ère} année. Les étudiants sont fortement incités à en faire un, cependant très peu le font. La première année de master est ouverte de droit à tout titulaire d'une licence en Economie et Gestion. Depuis 2012, l'équipe pédagogique intervient en amont du master pour favoriser l'orientation active des étudiants. Ceci a eu pour conséquence de faire diminuer le nombre d'étudiants inscrits en M1 BMF qui est passé de 120 étudiants en 2011-2012 à 75 étudiants en 2012-2013. En master 2, l'inscription dans les spécialités fait l'objet d'une sélection, comme c'est le cas habituellement dans les spécialités de master. La première année de master BMF attire un nombre important de candidatures (600 à 700 candidatures). Le flux des étudiants intéressés par le master 1 contraste avec le fort taux d'évaporation des étudiants entre le M1 MBF et les spécialités. Sur la promotion 2011-2012, cinq étudiants ont intégré le M2 *Ingénierie immobilière* (II) et cinq autres le M2 *Métiers bancaires* (MB).

La formation répond aux exigences du bassin d'emploi de l'Est-Parisien en offrant deux spécialités (*Métiers de la banque* et *Ingénierie immobilière*) en apprentissage. Ceci garantit l'adossement à l'environnement socio-professionnel de la spécialité.

Au regard de leurs débouchés similaires, le positionnement de la spécialité *Métiers de la banque* doit être clarifiée vis-à-vis des spécialités *Gestion du portefeuille* et *Ingénierie financière* proposées par l'IAE Gustave Eiffel, afin d'éviter une concurrence frontale entre des formations de composantes proches.

La mention est adossée à l'équipe de recherche Erudite (EA 437), à laquelle sont affiliés la plupart des enseignants-chercheurs intervenant dans la mention. En M2 *Ingénierie immobilière*, des liens ont également été établis avec le Lab'Urba (Institut d'Urbanisme de Paris, UPEC).

La mention étant à finalité professionnelle, il n'y a aucune poursuite d'études en doctorat. De même, il n'existe aucun dispositif particulier de formation par la recherche pour les étudiants.

L'action internationale est inexistante dans la mention : aucune relation ou échanges internationaux avec d'autres institutions. Aucune spécialité de la mention ne fait l'objet d'un diplôme conjoint, de double diplôme ou encore d'une délocalisation.

Les taux de réussite sont globalement faibles en 1^{ère} année. Au niveau de chaque spécialité, ils évoluent en dent de scie. Aussi bien pour le M2 MB que pour le M2 II qui connaît une baisse relative de son taux de réussite ces dernières années. Pour le M2 un retour à 100 % est escompté par ses responsables pour les années à venir.

Les taux d'insertion sont relativement bons au regard des chiffres fournis. Mais le faible taux de réponse conduit à faire preuve de prudence dans leur interprétation. Les diplômés en poste ont trouvé un emploi en adéquation avec leur formation et à un niveau de rémunération identique à ceux proposés pour des emplois de ce type.

La mention est pilotée par une équipe de direction composée du responsable du M1 et des deux responsables des M2. L'ensemble paraît cohérent, on peut juste relever le fort turnover au niveau de la mention *Métiers de la banque* où il y a eu trois changements de responsables et qui est aujourd'hui dirigé par un professeur associé à temps partiel (PAST). Cela soulève des questions sur la gouvernance de cette spécialité ainsi que sur sa pérennité.

Les enseignants-chercheurs (EC) appartiennent en majorité à la section CNU 05. Ils occupent une place importante dans les cours dispensés en 1^{ère} année dans la mention avec un taux d'encadrement par des enseignants-chercheurs de 80 % (12 enseignants-chercheurs). La proportion d'EC s'inverse en M2 : 30 %, sept EC sont comptés sur les deux spécialités.

Le dossier ne donne aucune information sur le soutien administratif dont bénéficie la mention.

La 1^{ère} année de la mention ne dispose pas d'un conseil de perfectionnement, ni d'un conseil pédagogique. Seuls les jurys des semestres 1 et 2 qui rassemblent les enseignants en poste se prolongent par une réunion



pédagogique. Outre ce dispositif, aucun système particulier n'a été mis en place pour le suivi de la formation et des étudiants. Par contre au niveau des spécialités, les conseils de perfectionnement existent.

L'ensemble des formations de la mention donne lieu à une évaluation par les diplômés. En master 1, l'évaluation prend la forme d'un questionnaire papier remis aux étudiants une fois par an en fin d'année. Par ailleurs, au niveau des spécialités, des enquêtes sont organisées par l'établissement pour le suivi des diplômés. Le taux de réponses est faible et donc difficilement exploitable. Chacune des spécialités organise également des suivis des diplômés, mais au regard du faible nombre de réponses, celles-ci sont peu exploitables.

Les recommandations de l'AERES ont été bien prises en compte. Des efforts ont été réalisés au niveau de la M1 BMF afin de réduire le taux d'abandon et le taux d'échec. Réalisée à l'échelle de l'établissement d'une part et par le responsable de mention d'autre part, l'autoévaluation retranscrit clairement l'ensemble des éléments permettant d'évaluer la formation et de la faire évoluer.

De même, chaque responsable de spécialité réalise sa propre autoévaluation.

Le dossier présente de façon claire les stratégies et les choix effectués ainsi que la volonté de faire progresser la mention et ses différentes spécialités. Cependant, certaines données sont présentées de façon fragmentée et cela rend difficile leur interprétation.

Les fiches RNCP contiennent des informations claires sur les métiers et les compétences à acquérir. Ceux-ci sont en parfaite adéquation avec les attentes du marché.

Les responsables de la spécialité souhaitent conforter la qualité de l'enseignement dans le cadre du passage à 100 % en formation par l'apprentissage des étudiants en M2.

- Points forts :
 - Il existe un bon taux d'encadrement par les enseignants-chercheurs au niveau de la première année.
 - Le M1 et les M2 sont bien articulés.
 - L'adossement au milieu socioprofessionnel permet des relations avec diverses grandes banques.

- Points faibles :
 - Il n'y a pas de conseil de perfectionnement ni de conseil pédagogique en M1.
 - Le dispositif de suivi des diplômés et le système d'évaluation des enseignements sont insuffisants.
 - Il n'existe pas de dispositif de formation par la recherche.
 - Le stage en M1 n'est pas obligatoire.
 - Il y a un faible taux de réussite en M1.
 - Le taux d'évaporation est élevé entre le M1 et les M2.

- Recommandations pour l'établissement :

Le pilotage devrait être amélioré : mise en place d'un conseil de perfectionnement en M1, amélioration de la composition des conseils de perfectionnement en ne les limitant pas aux seuls intervenants dans les formations, mais en y incluant des acteurs extérieurs, création des conseils pédagogiques.

Il faudrait renforcer la formation par la recherche en M2.

Il est nécessaire de poursuivre les efforts pour l'adossement au milieu professionnel notamment en étendant le partenariat à d'autres réseaux bancaires et dans le monde de l'immobilier.

Il serait souhaitable de rendre le stage obligatoire en M1 et améliorer le dispositif de suivi des étudiants diplômés.

La formation manque de lisibilité, car la dimension marché financier semble peu présente dans l'actuelle construction pédagogique de la mention. La formation est centrée sur les métiers de la banque et l'ingénierie immobilière. Dans ce cas, pourquoi ne pas faire évoluer sa dénomination afin de gagner en lisibilité.

Evaluation par spécialité

Ingénierie immobilière

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Université Paris-Est Créteil Val de Marne, Créteil - Mail des Mèches

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité prépare les diplômés à l'exercice d'une large palette des métiers de l'immobilier : construction et promotion immobilière, gestion immobilière, finance, conseil et expertise immobilière.

- Appréciation :

Cette spécialité est proposée en formation par alternance et en formation continue (six étudiants promotion 2013-2014). Son image auprès des professionnels se renforce et le taux d'insertion des diplômés au regard des chiffres mis à disposition est relativement satisfaisant.

En cohérence avec ses objectifs, les enseignements de la spécialité sont articulés autour des quatre disciplines fondamentales de l'ingénierie immobilière : économie, finance, droit et technologie du bâtiment.

La formation par la recherche est inexistante.

La spécialité ne donne pas lieu à des échanges internationaux et à aucun partenariat avec d'autres universités étrangères.

La spécialité fait face à la concurrence de formations similaires : le master des *Sciences de l'immobilier* de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense, le master 246 *Management de l'immobilier* proposé par l'Université Paris Dauphine, ou encore le master *Management, ingénierie des services et patrimoines immobiliers* (MIPI) de l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée. Elle reçoit un peu plus d'une centaine de candidatures par an. On observe un nombre relativement important de désistements de candidats retenus au profit d'autres masters 2. Ces dernières années, l'effectif s'est stabilisé autour de 20 étudiants (2013-2014, 23 étudiants). La proportion des nouveaux entrants se situe entre 60 % et 70 % selon les années.

Le taux de réussite est bon. Bien qu'ayant connu une légère baisse ces dernières années, il se situe toujours au-delà de 80 %. Le responsable prévoit un retour à un taux de réussite de 100 %.

La formation a une finalité professionnelle. Il n'y a donc pas de poursuites d'études en thèse de doctorat. Le taux d'insertion professionnel est relativement bon au regard des chiffres dont nous disposons. En effet, sur la base d'une enquête réalisée par l'établissement sur le devenir des diplômés de l'année 2010, le taux d'insertion à six mois était de 85 % dont 77 % en CDI, le reste en CDD. Il y a une bonne adéquation entre la formation reçue et les emplois occupés par les diplômés.

La spécialité est dirigée par une maître de conférences habilitée à diriger des recherches en Economie. Le taux d'encadrement par des enseignants-chercheur est relativement faible, ils effectuent environ 35 % du volume horaire le reste étant effectués par un vivier de 14 intervenants professionnels.

Les enseignements dispensés font l'objet d'une évaluation à travers un questionnaire dont les résultats permettent de faire d'éventuels ajustements.



La spécialité dispose d'un conseil de perfectionnement, mais il est regrettable qu'il ne comprenne pas de professionnels externes à la formation. La spécialité ne dispose pas de conseil pédagogique.

Le responsable de la spécialité souhaite maintenir et renforcer la notoriété de la formation (participation à des manifestations professionnelles, classements des masters, développement du réseau des anciens) et atteindre l'objectif de 25 étudiants en FA/FC par promotion, et stabiliser l'effectif à ce niveau.

- Points forts :
 - La formation est spécialisée et pluri disciplinaire (économie, finance, droit et technologie du bâtiment).
 - Un travail de mise à jour et d'évolution de la formation est réalisé.
 - La formation est proposée en alternance.
 - La spécialité renforce son adossement au milieu socio-professionnel en tissant de nouveaux partenariats avec le monde professionnel afin de favoriser l'obtention de contrats d'apprentissage.

- Points faibles :
 - La formation par la recherche est inexistante.
 - Le volume d'heures de cours assurés par des enseignants-chercheurs est faible.
 - Le dossier ne fournit aucune information sur le déroulement de l'alternance.
 - Il n'y a pas de conseil pédagogique.
 - Le conseil de perfectionnement manque de personnalités extérieures.

- Recommandations pour l'établissement :

Il serait souhaitable de renforcer la formation par la recherche par le biais de cours de méthodologie et par la réalisation d'un mémoire de recherche

Il serait nécessaire d'améliorer le fonctionnement et la composition du conseil de perfectionnement en enrichissant sa composition avec des membres externes à la formation (professionnels de l'immobilier, banquier...), des anciens diplômés, un représentant de l'équipe administrative, un membre du laboratoire...

Un conseil pédagogique devrait être mis en place, constitué des membres de l'équipe pédagogique, des administratifs, du délégué des étudiants.

Il faut poursuivre les efforts permettant l'amélioration de l'adossement de la spécialité au monde socio-professionnel.

Pour coller à la réalité de son contenu, la spécialité devrait clairement faire apparaître la dimension ingénierie financière dans sa dénomination.



Métiers bancaires

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Université Paris-Est Créteil Val de Marne, Créteil - Mail des Mèches

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité a pour objectif de préparer aux métiers de la banque et de la finance. Elle forme principalement à quatre grandes familles de métiers : les métiers de la clientèle entreprises, les métiers de middle/back office, les métiers de services à la clientèle en banque de détail et les métiers du contrôle et des risques. Elle est proposée en formation par alternance, en formation initiale avec réalisation d'un stage alterné sur un rythme identique à celui des apprentis et en formation continue (deux contrats de professionnalisation en 2013).

- Appréciation :

En cohérence avec ses objectifs, les enseignements de la spécialité sont articulés autour d'enseignements fondamentaux en finance et d'enseignements spécialisés axés sur les compétences et connaissances à acquérir dans les métiers de la banque. Son image auprès des banques se renforce et le taux d'insertion des diplômés est globalement satisfaisant.

La formation par la recherche est inexistante. Aucune information n'est donnée sur l'encadrement du mémoire, ni sur une quelconque modalité de formation par la recherche.

Le rythme d'apprentissage est excellent et cohérent avec les attentes des banques et la formation universitaire. Afin de faciliter l'obtention de contrats d'apprentissage, le passeport à l'apprentissage a été mis en place afin d'accompagner les étudiants dans la recherche des contrats.

La spécialité n'a pas d'échanges internationaux et n'entretient aucun partenariat avec d'autres universités étrangères.

Les effectifs sont globalement en baisse (entre 16 et 20 étudiants par an sur ces quatre dernières années). Entre 40 % et 50 % des étudiants recrutés proviennent du département économie (M1 BMF ou autre mention) selon les années, le reste provenant d'autres formations (IAE Gustave Eiffel de l'UPEC, Université Paris 1 - Panthéon-Sorbonne, Université Panthéon-Assas - Paris 2 - en particulier). La spécialité fait face à la concurrence de nombreuses formations similaires.

Afin de se démarquer de ces formations, elle a opté pour se positionner sur la banque de détail entreprises/professionnels avec une transversalité dans l'approche des risques et le contrôle interne de niveaux 1 et 2. Un tel choix lui permet de se démarquer sur un segment porteur en région parisienne.

La formation a une finalité professionnelle. Aucun étudiant ne poursuit ses études en thèse de doctorat. La quasi-totalité des diplômés s'oriente vers le marché du travail. Une minorité poursuit des études. Les enquêtes de suivi des diplômés existent, mais les taux de réponses sont faibles.

La spécialité s'appuie sur un corps académique composé de cinq enseignants-chercheurs dont trois professeurs en Sciences Economiques et de deux maîtres de conférences (un MCF en finance section CNU 06, un MCF section CNU 05), deux professeurs associés à temps partiel (PAST). Elle s'appuie sur un vivier de cinq intervenants extérieurs professionnels. Les professionnels occupent principalement des emplois de cadres et des postes en lien avec les compétences et les connaissances transmises dans la spécialité. Il existe ainsi un bon taux d'encadrement par des enseignants-chercheurs.



Cependant un certain nombre de points relatifs au pilotage de la spécialité mériterait d'être relevé. D'abord, la spécialité est pilotée par un PAST. Ceci pose la question de sa pérennité. De même, nous observons qu'il y a eu trois responsables en trois ans. Ceci pose des questions de gouvernance.

Les enseignements dispensés font l'objet d'une évaluation qui permet l'amélioration des pratiques et des cours dispensés.

La spécialité a un conseil de perfectionnement qui se réunit deux fois par an. Si l'existence d'un tel organe constitue un point positif, sa composition doit être modifiée afin d'y inclure des membres extérieurs, un membre du laboratoire, des anciens diplômés, un membre de l'équipe administrative.

La spécialité n'a pas de conseil pédagogique.

Pour les prochaines années, le responsable de la spécialité souhaite augmenter le nombre d'étudiants en apprentissage, promouvoir la certification Autorité des Marchés Financiers (AMF), renforcer l'adossement professionnel en partenariat avec le Centre de Formation des Apprentis (CFA), pour la recherche de contrats d'apprentissage.

● Points forts :

- Il existe une bonne adéquation entre les objectifs de la spécialité et les débouchés.
- La mise en place du passeport à l'apprentissage destiné à faciliter la recherche de contrat d'apprentissage.
- Il existe un bon adossement à la profession bancaire (BNP Paribas en priorité, LCL et d'autres banques).
- Le repositionnement de la formation en direction des banques, entreprises et particuliers, est intéressant.
- Le projet d'organisation de la certification AMF est bienvenu.
- La formation est proposée en formation initiale, apprentissage et formation continue.
- Le rythme de la formation continue est adapté à la poursuite d'une activité professionnelle.

● Points faibles :

- Il y a un fort turnover à la direction de la spécialité et aujourd'hui, elle est dirigée par un enseignant contractuel (PAST), ceci soulève des questions sur sa gouvernance et sa pérennité.
- Il existe un problème d'attractivité avec un fort taux d'évaporation étudiants du M1 MBF.
- La formation par la recherche est inexistante.
- Il n'y a pas de conseil pédagogique et la composition du conseil de perfectionnement n'est pas précisée.

● Recommandations pour l'établissement :

Le dispositif de formation par la recherche devrait être renforcé . La direction de la spécialité devrait être stabilisée en la confiant à un enseignant-chercheur titulaire.

Le pilotage doit être amélioré : il faudrait élargir le conseil de perfectionnement à des membres externes à la formation (banquiers, assureurs, financiers, anciens diplômés, à un représentant de l'équipe administrative, à un membre du laboratoire, et à un représentant des étudiants etc.) et mettre en place un conseil pédagogique constitué des membres de l'équipe pédagogique, des administratifs, des délégués étudiants (FI, FA et FC) et d'un membre du laboratoire.



Observations de l'établissement

PRÉSIDENTENCE

LH/GV/ n°56

Dossier suivi par :
Nathalie PERICHON

DEVE

Téléphone :
01 45 17 11-62

Courriel :
nathalie.perichon@u-pec.fr

Le Président de l'Université Paris-Est Créteil

A

Monsieur le Président de l'AERES

A l'attention de M. Jean-Marc GEIB
Directeur de la section des formations et des
diplômes
20, Rue Vivienne
75002 Paris

Créteil, le 5 septembre 2014

OBJET : Evaluation des mentions de Master.

Monsieur le Président,

Je tiens à remercier l'AERES pour le travail de qualité qui a été effectué. Notre établissement ne souhaite pas fournir d'observations pour les mentions de Master ci-dessous :

Domaine : Sciences Humaines et Sociales

Mentions :

- Education, travail et formation
- Histoire
- Langues étrangères appliquées
- Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS)

Domaine : Sciences, Technologies, Santé

Mentions :

- Biologie-bioressources
- Mathématiques

Domaine : Droit, Economie, Gestion

Mentions:

- Banque et marché financier
- Comptabilité, contrôle, audit
- Droit des affaires
- Droit international et européen
- Expertise économique
- Finance
- Management et santé
- Marketing et vente

X
X X

Je tiens encore à remercier l'AERES pour le travail entrepris qui nous ouvre des pistes d'évolution au service de l'amélioration permanente de la qualité de nos formations.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.



Luc BITTINGER

